



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
service eau**

Affaire suivie par Pierre Escale  
LET220851  
Tél : 05 59 80 87 63  
Mél : ddtm-service@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 30 juin 2022

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2022-06-27-00004 du 27 juin 2022 portant prescriptions complémentaires au titre de la sécurité hydraulique et autorisation de l'aménagement hydraulique du Neez.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'Etat et mis à disposition du public sur le site internet pendant une durée minimale de quatre mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur départemental  
des territoires et de la mer  
le responsable de l'unité quantité/lit  
majeur

Monsieur le Président  
Syndicat mixte du bassin du gave de Pau  
HELIOPARC  
2 avenue Pierre Angot  
64000 PAU

Pierre Escale